



REGLEMENT DU TOURNOI COMBINE

1. PLANIFICATION, ORGANISATION, INSCRIPTION, OBECTIFS ET PRINCIPE

1.1. Planification

Date : 22 et 23 septembre 2007

1.2. Organisation

Club organisateur : MC Yverdon, CP 950, 1400 Yverdon
Contact : info@mcyverdon.com

Responsable : René Schouwey, Président technique, Rte d'Avenches 170, 1721 Misery
Contact : presidenttech@mcyverdon.com, ou 079 633.18.02

1.3. Objectif

Le but est d'offrir la possibilité aux joueurs de se mesurer différemment dans un esprit de fair play et de détente.

1.4. Principe

Cette compétition combine les résultats des deux tournois, l'un organisé sur un terrain Bongny 80 % et l'autre sur un terrain T 5000. Seuls les joueurs et joueuses ayant participés aux deux tournois seront classés pour le combiné.

Cependant il est possible de ne participer qu'au tournoi du dimanche comptant pour la Golden League. Celui-ci fera l'objet d'un classement. Un autre classement sera établi pour le combiné.

1.5. Lieu des compétitions

Terrain Bongny 80% : **Orbe**

Terrain T 5000 : **Terrain du MC Yverdon, aux Vuagères**

1.6. Inscription

Coût : pour le tournoi Golden League :
adultes 25 francs (17 €), juniors et écoliers 15 francs (10 €)
pour le combiné (2 tournois)
adultes 45 francs (30 €), juniors et écoliers 25 francs (17 €)

Paiement : BCV (Banque Cantonale Vaudoise), CCP 10-725-4, cpte E5076.45.03
pour les étrangers, paiement sur place

Délai : 12 septembre 2007 (timbre postal, courrier A)

Adresse : René Schouwey, Rte d'Avenches 170, 1721 Misery-Courtion
presidenttech@mcyverdon.com

1.1 Absence après paiement de la finance d'inscription

La finance est due même si une personne ne se présente pas au départ. Par contre, elle en sera exemptée si elle présente un certificat médical.



2. FONCTIONNEMENT DE LA COMPETITION INDIVIDUELLE

2.1. Participation

Ouvert à tous les joueurs suisses ou étrangers.

2.2. Règlement applicable

Les règlements sportifs de l'ASSM et de la WMF seront appliqués.

2.3. Catégories

EM, EF, JM, JF, H, SM1, SM2, SF1, SF2

Pour valider une catégorie, il doit y avoir au minimum 5 joueurs en compétition.

2.4. Contrôle anti-dopage

Un contrôle peut être effectué à tout moment lors de chacune des deux compétitions.

2.5. Entraînement

Une heure avant le début de chacune des compétitions.

2.6. Public

Le public sera autorisé à pénétrer sur les terrains des compétitions dans des zones délimitées.

2.7. Tournoi d'Orbe

Date	:	samedi 22 septembre 2007
Heure	:	08.00 ou 09.00 heures, selon la participation
Déroulement	:	par groupe, toutes catégories confondus
Nombre de tours	:	3
Ranking list	:	ce tournoi ne compte pas pour le classement de Swiss Ranking List
Golden Leage	:	ce tournoi ne compte pas pour le classement de la Golden Leage

2.8. Tournoi d'Yverdon

Date	:	dimanche 23 septembre 2007
Heure	:	08.00 ou 09.00 heures, selon la participation
Nombre de tours	:	4
Déroulement	:	par groupe, toutes catégories confondues
Ranking list	:	ce tournoi ne compte pas pour le classement la Ranking List
Golden Leage	:	ce tournoi compte pour le classement de la Golden Leage



3. FONCTIONNEMENT DE LA COMPETITION PAR EQUIPE

3.1. Composition des équipes

4 joueurs ou joueuses sans distinction de catégorie, plus un remplaçant.

Le remplaçant peut rentrer en jeu au début de n'importe quel tour. Il doit cependant en informer les responsables du tournoi avant son entrée.

3.2. Classement

Le classement sera combiné, autrement dit il cumulera les résultats des deux tournois. Seront additionnés les résultats des 4 joueurs composant l'équipe.

Si deux équipes devaient être à égalité à la 1^{ère} place, elles seront invitées à disputer un tour pour se départager. Lors de se départage, le principe de la mort subite sera appliqué.

3.3. Prix

Un prix souvenir, offert par Patrick Mayor, a été mis en jeu il y deux ans. Il sera remis à la 1^{ère} équipe. Ce prix devra être gagné 3 fois, pour qu'il puisse être gardé par un club, indépendamment des joueurs qui forment l'équipe. Le MC Bulle l'ayant gagné deux fois, il sera remis en jeux, au minimum, encore une fois au tournoi de cette année.

Si le MCY gagne, il remettra le trophée à la 2^{ème} équipe, pour une année. Par contre, son nom sera inscrit sur le trophée comme vainqueur. Si le MCY, serait 3 fois vainqueur, il le gardera définitivement.

Le détenteur du trophée doit impérativement le ramener le jour du tournoi, tant que celui-ci devra être remis en jeux.

4. PRIX, REMISE DES PRIX

4.1. Prix

- Prix souvenir** : offert à tous les participants pour chacun des deux tournois.
Prix par tournoi : un prix sera remis à chaque vainqueur de catégorie
Prix du combiné : un prix récompensera le 40 % des meilleurs joueurs classés au combiné

4.2. Remise des prix

La proclamation des résultats et la remise des prix s'effectueront sur le terrain du MC Yverdon aux Vuagères, environ 30 minutes après la fin du tournoi.



5. ENTRAINEMENTS, RESTAURATION, PARKING

5.1 Horaires d'ouverture des terrains pour les entraînements

- Terrain Orbe : **14.00 heures à 22.00 heures**,
week-end du Jeûne, 15, 16 et 17.09.2007 **10.00 heures à 22.00 heures, non-stop**
- Terrain Yverdon : **10.00 heures à 22.00 heures, fermé le mardi**
Autres horaires possibles, pour cela, contacter Mme Alice Duriaux

5.2. Restauration

- Terrain Orbe : snack, boisson etc...
- Terrain Yverdon : **Réservation de repas possible à la buvette**
Contact : Mme Alice Duriaux, tél. 079 634 53 39

Le pique nique est interdit dans l'enceinte des terrains de minigolf.

5.3. Parking

Des zones de parcage sont disponibles aux environs des terrains de minigolf.

Minigolf Club Yverdon

Le Comité